Mars 1999 Numéro 14

La lettre de liaison du Conservatoire des

-Trimestrielle-

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN

"Conserver pour l'homme, naturellement"

Sommaire

Editorial
Nouvelles des sites 2-3
Vie de l'association
Quelle est votre nature ? 4
Livre sur la nature 4
Brèves 5
Programme LIFE «haute Vézère» 5
Regards
La Biologie de la Conservation 6
Informations juridiques et administratives
Le C.S.R.P.N. 7
Agenda 8

édito rial

Michel VINCENT,
Président d'ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

Fréquence Grenouille

L'année 1998 a connu trois évènements majeurs en matière d'environnement pour notre région :

- l'inauguration de son premier Parc Naturel Régional «haut Périgord-Limousin», dont l'objectif premier, faut-il le rappeler, est le développement économique local en harmonie avec l'environnement.
- la création de sa première Réserve Naturelle à la tourbière du ruisseau des Dauges (Saint-Léger-la-Montagne -87), avec pour enjeu principal la préservation d'un site naturel d'exception *(voir page 2)*.
- le lancement du premier «chantier» français faisant partie du programme européen LIFE 2. Il s'agit cette fois du prolongement du projet d'un réseau de sites naturels européens «Natura 2000», avec plusieurs années d'avance en Limousin *(voir page 5)*, et ce à la demande de toutes les parties concernées : propriétaires terriens, gestionnaires de la forêt, éleveurs et agriculteurs, administrations, associations etc.

Voilà de quoi récompenser tous ceux qui oeuvrent depuis longtemps, parfois des années, pour la préservation, voire l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie. Le Conservatoire des «Espaces Naturels du Limousin» en fait partie ; et si, comme tout jusqu'ici le laisse supposer, la responsabilité de la gestion de la Réserve Naturelle des Dauges lui était prochainement confiée, ce serait une satisfaction et un encouragement supplémentaires pour tous ses membres et tous ceux qui l'aident.

En attendant, votre Conservatoire continue à agir sur différents fronts. Février l'aura vu tenir stand commun avec l'U.P.R.A. au Salon International de l'Agriculture de Paris (*voir agenda du bull. n°13*), pour présenter et valoriser la brebis de race limousine. En Mars, pour prolonger les études et actions des années précédentes pilotées par la fédération des Conservatoires «Espaces Naturels de France», vous ont été prévus quelques rendez-vous dans le cadre de FRÉQUENCE GRENOUILLE. Puis ce sera l'Assemblée Générale du 27 Mars à Cussac (87)...

A bientôt le plaisir de vous y compter nombreux !

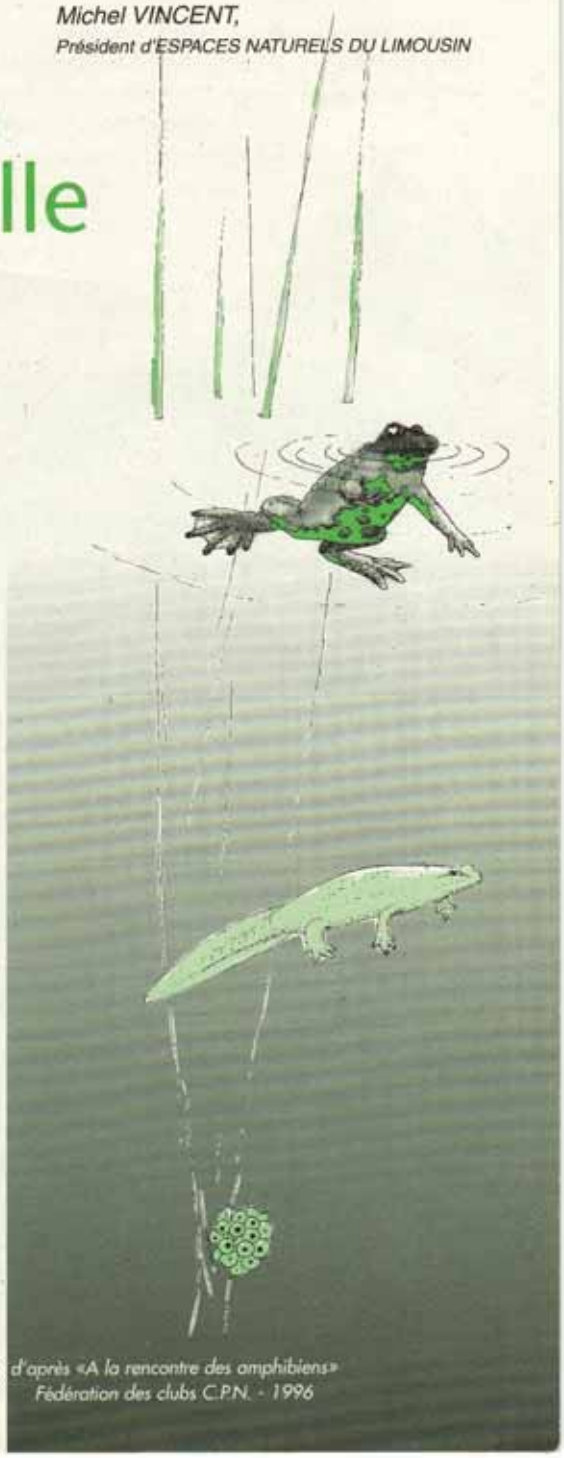

d'après «A la rencontre des amphibiens» Fédération des clubs C.P.N. - 1996

Les nouvelles des sites

Lande de la Roubardie
(Meuzac - 87)

Ce site d'intérêt écologique exceptionnel est connu du Conservatoire grâce aux inventaires réalisés par M. Marcel CRUVEILLIER, Conservateur des landes du Cluzeau et de La Flotte. Des contacts ont été engagés avec des propriétaires dans le but d'acquérir les quelques dizaines d'hectares de fonds tourbeux et de landes qui bordent le ruisseau de la Roubardie.

Si ces contacts aboutissent rapidement, le Conservatoire sera gestionnaire d'une troisième station de Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis* (*)) en Haute-Vienne, après celles des tourbières des Dauges et de Veyrac.

(*) orchidée protégée au niveau national
Contacts : Marcel CRUVEILLIER (numéro personnel 05.55.09.98.64) / Olivier DOM au Conservatoire.

Inventaires scientifiques - Photo E.N.L. / A.BESSE

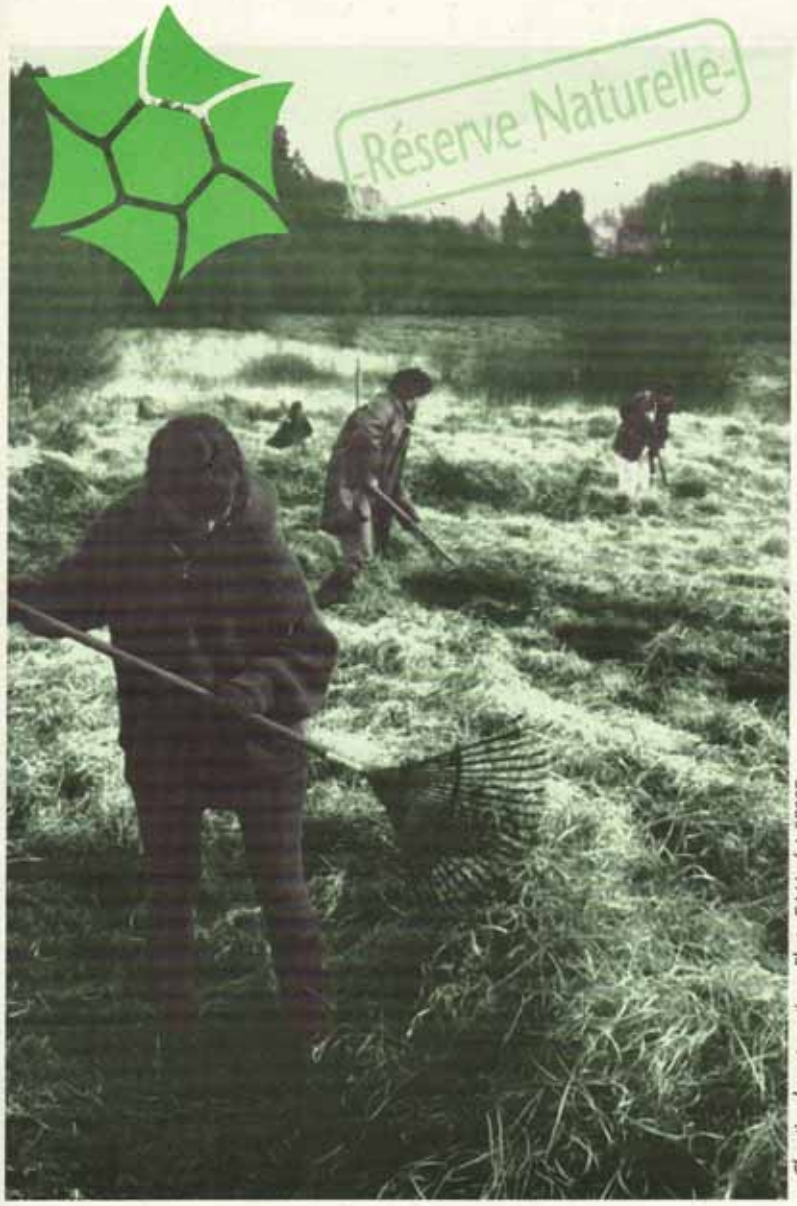

Chantier de restauration - Photo E.N.L. / A.BESSE

Tourbière des Dauges
(St-Léger-la-Montagne - 87)

A la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée en mars 1995, et après avis des différents Ministères intéressés, ainsi que du Conseil National de Protection de la Nature (C.N.P.N.), le décret n°98-842 du 15 septembre 1998 a classé la Tourbière des Dauges en «Réserve Naturelle d'Etat» *(la première du Limousin ! voir bull. n°8).*

Dans les prochaines semaines, un arrêté du Préfet créera un comité consultatif de gestion, chargé de donner son avis sur le fonctionnement de la Réserve Naturelle, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues au décret.

Enfin, après avis de ce comité consultatif et de la commune de St-Léger-la-Montagne, le Préfet confiera, par voie de convention, la gestion de la Réserve Naturelle à un organisme gestionnaire (par exemple le Conservatoire, s'il est choisi !). Le fonctionnement de cette Réserve de 200 hectares est précisé dans le décret publié au Journal Officiel du 22 septembre 1998.

Landes de Marcy (St-Merd-les-Oussines - 19)

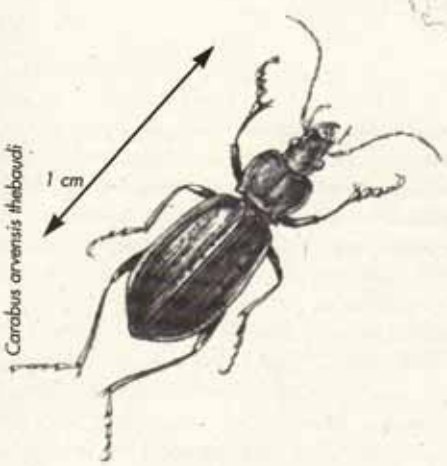

Une mention inhabituelle dans les nouvelles des sites, puisque nous sommes confrontés depuis l'été 98 à un problème lié au drainage de parcelles tourbeuses contiguës à celles que l'on loue depuis 1993. Le collecteur final se trouve creusé sur nos terrains ! Une solution à l'amiable va se négocier avec le propriétaire voisin et l'entreprise chargée du drainage. Mais il se pourrait fort qu'il faille demander des subventions pour financer la restauration de la zone humide, drainée à renforts de fonds publics !

Pour ce qui est des travaux courants d'entretien de la lande sèche, il a été convenu avec René MORATILLE de répéter l'action de mise en culture d'une partie de lande fortement dégradée. C'est ainsi qu'environ 1 hectare qui a été gybroyé et labouré, puis ensemencé de sarrazin en 97. La seconde opération consiste à semer du seigle, qui sera récolté en été 99. Enfin, le pâturage par les brebis limousines permettra de retrouver une zone de lande dense et vigoureuse. Cette technique, sans apports d'engrais, était utilisée autrefois pour régénérer la lande et fournir quelques céréales; M. MORATILLE l'avait déjà mise en œuvre sur ce site en 1992 avec succès.

Par ailleurs, des clôtures ont été installées l'année dernière sur 10 hectares de landes tourbeuses pour que les vaches de l'exploitant y pâturent durant l'été, limitant par la même occasion la croissance de la molinie toujours envahissante.

Enfin, dans le cadre des accords signés entre le Conservatoire et les associations naturalistes régionales, des inventaires entomologiques ont confirmé la présence d'une belle population de *Carabus arvensis thebaudi*, sous-espèce de coléoptère, endémique du plateau de Millevaches et typique des landes et tourbières.

Prairies du Genévrier à l'Etang des Landes (Lussat - 23)

Les personnes présentes à l'Assemblée Générale du 23 mai 1998 ont pu assister «en direct» à la signature d'une convention de gestion avec la commune de Lussat portant sur 2 hectares de prairies humides. Elles bordent l'Etang des Landes, vieux de plusieurs millions d'années, un des joyaux du patrimoine naturel européen et seul étang naturel du Limousin.

D'une centaine d'hectares d'eau et de marais au milieu du bocage creusois, l'Etang des Landes est depuis longtemps réputé auprès des botanistes, ornithologues et autres scientifiques... Cependant, le projet de Réserve Naturelle initié en 1977 n'a jamais abouti, et l'étang n'est à ce jour soumis à aucune protection réglementaire (*cf.carte des APPB - bull n°11*). Il est depuis peu la propriété du Conseil Général de la Creuse.

Sur le terrain communal, les premiers travaux ont débuté en juin dernier : enlèvement d'un tas d'ordures, débroussaillage, dégagement d'une aire de stationnement et stabilisation d'un point d'observation. Ces aménagements lourds vont être très prochainement complétés par la végétalisation des remblais et l'installation d'une palissade sur le point d'observation pour limiter le dérangement de la faune aux abords de l'étang.

A noter : un chantier de jeunes en Avril 99, et une sortie-découverte sur le thème des batraciens (*cf. agenda en page 8*).

Le Héron pourpré est en forte régression dans toute la France ; il niche régulièrement (et en faible effectif) sur l'Etang des Landes et les étangs alentour, faisant de ce lieu un site d'importance majeure.

dessin : «Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin» (SEPOL) - éd° Lucien SOUNY - 1993

La vie de l'association

Quelle est votre nature ?

Antoine BESSE
29 ans
Chargé d'études techniques

Quel est votre parcours ?

«Des études scientifiques «classiques» jusqu'au bac à Poitiers (86), puis un second bac des sciences agronomiques, m'ont permis d'intégrer l'école forestière de Meymac (19) en BTSA «Productions Forestières». Ce fut l'occasion pour moi de découvrir le milieu forestier, de m'imprégner de botanique régionale, et de revenir en Limousin autrement que pendant les vacances scolaires ! Cela a été aussi un tremplin étudiant et professionnel, puisque j'ai passé les deux années suivantes à Rennes (35) en Maîtrise de Sciences et Techniques «Aménagement et Mise en Valeur des Régions», une formation très appliquée orientée vers toutes les sciences de la nature et de l'environnement. J'ai eu alors le privilège d'être en 1993 le premier stagiaire du Conservatoire, auquel je suis resté fidèle ! S'en est suivi un contrat de deux mois sur la «Directive Habitats», puis mon service national en tant qu'objecteur de conscience, enfin une embauche ferme en février 96.»

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

«Je suis Chargé d'Etudes Techniques, c'est-à-dire un peu «l'homme-à-tout-faire»!

En substance, après avoir passé deux ans sur le terrain avec l'équipe de gestion des sites, mon travail a glissé vers des tâches plus «intérieures» : réalisation du bulletin de liaison, conception de panneaux pédagogiques, plaquettes, graphismes et illustrations, gestion de notre diapothèque, travaux d'aménagement des locaux... La partie achat des équipements informatiques du Conservatoire m'est en partie confiée, la réflexion de nos administrateurs compétents portant sur la mise en réseau interne de tous nos postes, et bien sûr, de la création d'un véritable site internet lorsque le projet sera mûr. Je suis par ailleurs avec intérêt tous les aspects techniques liés au fonctionnement du matériel de l'équipe de gestion des sites. De même, l'organisation des chantiers de bénévoles m'est déléguée.

Des satisfactions, des réserves ?

«Des satisfactions quotidiennes, et heureusement !

Depuis un an, nous commençons à développer l'aspect «communication» par l'édition de plaquettes, cartes postales, livres etc. ou la réalisation de sentiers de découvertes. C'est un premier pas vers le public, que je souhaite toujours plus nombreux à nous aider, financièrement bien sûr, mais aussi en relayant le message «conservatoire» autour d'eux : c'est une nécessité pour nous tous, et pour les espaces naturels, que de se faire connaître beaucoup plus ! Je suis satisfait que l'on passe dans une phase incisive d'ouverture, pour qu'on arrive à casser définitivement les a-priori concernant l'étiquette d'*«écolos de la ville»* qu'on voudrait nous coller. Nous travaillons simplement avec notre cœur, sans utopie, pour une certaine conception de la vie.

Il nous appartient maintenant de mieux valoriser nos actions, ce qu'elles méritent amplement ! Ceux qui nous soutiennent l'ont bien compris.»

En chantier : Livre sur la Nature en Limousin

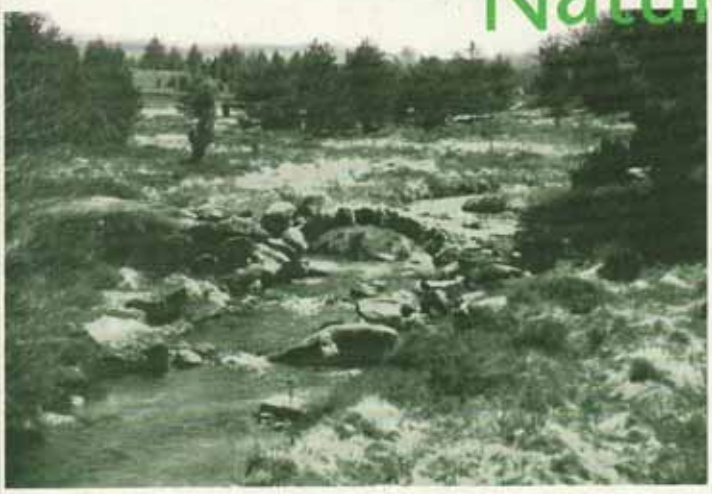

Le Pont de Senoueix (19) - Photo E.N.L. / P.BARRY

Le Conseil Régional et la DI.R.EN. Limousin ont confié au Conservatoire la réalisation d'un livre présentant le patrimoine naturel de notre région.

Cet ouvrage invitera le lecteur à découvrir la diversité des milieux naturels du Limousin, ainsi que celle de la flore et de la faune qu'ils hébergent.

Une quarantaine de rédacteurs (universitaires, associations naturalistes, spécialistes reconnus etc.) a été mis à contribution.

Sans sacrifier à la qualité scientifique de l'ouvrage, le ton pédagogique permettra à ce livre d'être accessible au plus grand nombre, «spécialistes» ou non. De nombreuses illustrations de qualité (photos, dessins originaux, schémas explicatifs, cartes etc.) viendront agrémenter les différents articles.

Ce livre, totalement inédit, devrait bénéficier d'un tirage important et d'une large diffusion en librairie en l'an 2000 !

Coordonnateur : Joël BOEUFGRAS

Brèves...

Berger

Premiers pas sur la lande de Saint-Laurent et celle du Cluzeau et de la Flotte pour notre berger. Après quelques jours d'approche «subtile» pour mettre en confiance la trentaine de brebis, et des visites régulières de Guy LEGROS de l'A.C.C.A. de la Roche l'Abeille pour superviser leur rencontre, Sébastien LECHEVALLIER organise déjà la prochaine saison de pâturage avec l'équipe scientifique. En outre, un bélier sélectionné et prêté par l'U.P.R.A. a sailli nos brebis à l'automne dernier, excepté les agnelles de l'année. Si vous êtes courageux, vous pourrez donc assister en plein air intégral aux naissances des agneaux, à partir d'Avril 99.

Souscription troupeau

Vous êtes déjà nombreux à avoir répondu favorablement à notre appel de souscription, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter ! Que ceux qui n'y ont pas participé ne s'affolent pas, et sachent que la souscription ne fait que débuter. Elle sera l'outil de promotion de l'action conservatoire pendant les mois à venir. Si vous désirez distribuer des plaquettes de souscription autour de vous, n'hésitez pas à passer un coup de fil au Conservatoire pour en demander *(Répondeur en dehors des heures ouvrables).*

Equipe de gestion des sites

La spécificité de l'équipe de gestion doit être affirmée : travail dans des conditions parfois difficiles (terrains tourbeux, caillouteux, pentus...) et sur de petites surfaces. Le tracteur de montagne acheté en 1996 se montre globalement à la hauteur de nos exigences. Ce début d'année est marqué par un agrandissement du parc matériel : andaineuse, botteleuse (petites balles rondes de 20 kg), remorque à pont moteur et roues jumelées pour le tracteur. Le matériel à notre disposition devrait ainsi nous permettre de conforter l'efficacité de l'équipe sur le terrain, en même temps que répondre aux exigences en matière de sécurité du travail. Des investissements lourds, mais qui sont justifiés par les objectifs que nous poursuivons ensemble.

Véhicule de service

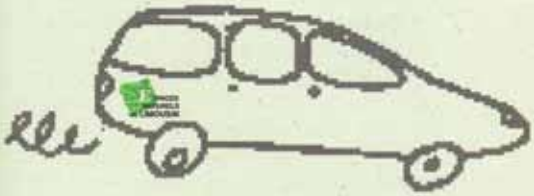

Une vingtaine de salariés (très) mobiles, du matériel d'exposition à transporter, nous ont poussé à nous équiper d'un véhicule de service adapté (et d'occasion), en l'occurence un petit break ZX blanc frappé du logo du Conservatoire. N'en soyez pas surpris, et faites lui signe quand vous le croisez !

Programme européen LIFE «haute Vézère» (19)

Ce programme s'inscrit dans la continuité de deux précédents programmes LIFE dont le Conservatoire a été maître d'ouvrage délégué, en 1996, 97 et 98 (*voir bulletin n°11*) : le LIFE «Tourbières» et le LIFE «Natura 2000 - Landes et tourbières de la Montagne limousine».

Le nouveau programme LIFE «Préserver le patrimoine de la haute Vézère» va permettre la mise en œuvre du plan de gestion de la tourbière du Longeyroux, ainsi que celle du *Document d'Objectif* du LIFE «Natura 2000».

D'une durée de 41 mois, ce programme concerne 7 communes de la Corrèze : Bonnefond, Chavanac, Meymac, Pérols-sur-Vézère, St-Merd-les-Oussines, St-Sulpice-les-bois et Tarnac. Ce périmètre regroupe les plus grands ensembles de landes sèches et humides du Plateau de Millevaches.

Les actions prévues jusqu'au 31 décembre 2001

Les actions de préservation des milieux naturels envisagées reposent avant tout sur le volontariat des propriétaires et des exploitants. Ce programme souhaite montrer que protection de l'environnement et développement économique local sont tout à fait conciliables, et même parfois indissociables. Le programme va s'appuyer sur 4 axes :

1- aider au maintien du pâturage extensif en liaison avec les organismes agricoles concernés, avec d'une part le lancement d'une opération locale agri-environnementale qui permettra de signer des contrats avec des éleveurs s'engageant à conserver des parcelles d'habitats d'intérêt européen, et d'autre part l'acquisition de 80 hectares par le Conservatoire de parcelles abandonnées d'intérêt biologique majeur, afin de les remettre à disposition d'éleveurs locaux.

2- initier une gestion forestière prenant en compte le patrimoine naturel remarquable en liaison avec le Centre Régional de la Propriété Forestière.

3- informer le public et conduire le programme en concertation avec les acteurs locaux sous la forme d'un comité de pilotage et d'un comité d'experts, présidés respectivement par le Préfet de Corrèze et le Sous-Préfet d'Ussel.

4- réaliser des études complémentaires pour recenser la diversité biologique.

Pour toute information, contactez au Conservatoire : Joël BOEUFGRAS ou Cathy LINET-MIGNON.

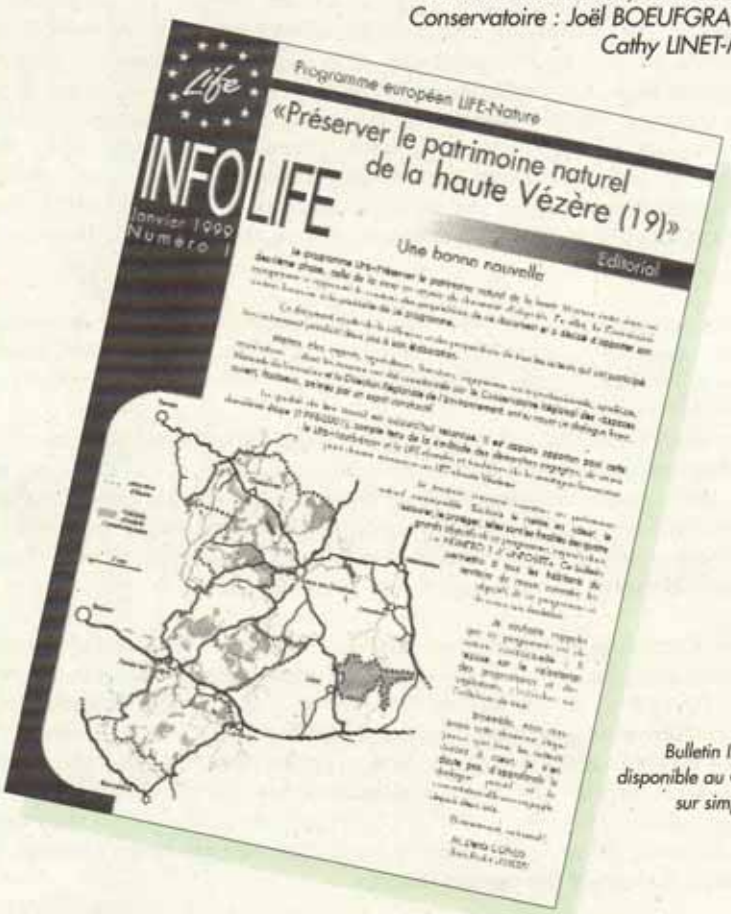
Programme européen LIFE-Nature

«Préserver le patrimoine naturel de la haute Vézère (19)»

INFOLIFE

Janvier 1999 Numéro 1

Une bonne nouvelle

Editorial

Bulletin INFOLIFE n°1, disponible au Conservatoire sur simple demande.

Regards...

La gestion des espaces naturels ou la Biologie de la Conservation

Thierry DUTOIT, Maître de Conférences, Université de Provence

in «La Lettre des Réserves Naturelles», n°40 - 3ème trim.96 - ISSN 0990 9214
Résumé avec l'autorisation de l'auteur.

Entre «laisser-faire» et «jardiner», de nombreux systèmes de gestion ont été proposés pour conserver la biodiversité des espaces naturels.

Il doit être acquis que l'homme est une composante à part entière de la nature et que la préservation de cette dernière le concerne au premier plan. La gestion conservatoire des espaces naturels consiste plus à rétablir une relation homme-nature particulière qu'à exclure purement et simplement toute action humaine.

Les objectifs de conservation sont fondés sur des réflexions variables où la part du culturel et de l'affectif rejoint les considérations scientifiques. Celles-ci sont d'ailleurs soumises aux aléas des découvertes en écologie théorique.

Face à un espace naturel quel qu'il soit, tout gestionnaire (ou «aménageur») devrait pouvoir s'appuyer sur quelques lignes directrices afin d'éviter des effets secondaires néfastes. Depuis quelques années, ces grands principes sont de mieux en mieux cernés. Ils sont issus des recherches menées depuis les années 60 en biologie de la conservation.

Les objectifs de cette jeune discipline scientifique sont la conservation d'espèces particulières, mais aussi la conservation de processus fonctionnels appréhendés à plusieurs échelles de perception, du plus petit (une espèce), au plus grand (l'écosystème, c'est-à-dire un ensemble en équilibre d'êtres vivants et de facteurs physiques). Transversale par ses approches (biologie, géologie, sociologie, économie etc.), la biologie de la conservation associe également la pratique et la recherche.

Les outils de la «paléo-agronomie», comme le pâturage ou le fauchage, sont largement employés pour le maintien d'espaces ouverts menacés par un envahissement spontané des ligneux. Néanmoins, ces outils ne suffiront pas pour maintenir la richesse spécifique et la diversité de l'ensemble des espaces naturels. D'autres «perturbations» majeures comme les feux courants, les inondations, les éboulements ou encore les chablis ont joué un rôle important dans la définition et la structuration des espaces originels.

L'absence de perturbations conduit pareillement parfois à la création d'écosystèmes originaux possédant des cortèges d'espèces qui leur sont inféodés. De multiples champignons et insectes sont ainsi spécialisés dans l'attaque d'arbres très âgés. Un rajeunissement généralisé de la forêt (coupe, pâturage) menacerait la pérennité de ces espèces.

Comme le dit si justement Robert BARBAULT «*...dans la dynamique des écosystèmes naturels, il n'y a ni passé merveilleux, ni avenir menaçant. Seul l'homme en juge ainsi, soit par rapport à des critères subjectifs qu'il se définit, soit par rapport à un rêve qu'il projette sur le monde.*»

En définitive, les rôles du gestionnaire consistent à maintenir, supprimer, modifier ou créer certaines perturbations en fonction des objectifs de conservation qui lui sont assignés. Ceux-ci restent très subjectifs et en aucun cas les outils de gestion mis en place pour un site ne doivent être préconisés comme la panacée. Lorsque les objectifs et les moyens de gestion sont clairement définis, il reste à appréhender les échelles d'espace et de temps dans lesquelles les opérations doivent être effectuées.

En conclusion, tout anthropocentrisme mis à part, il est bon de rappeler que l'homme est la première espèce-clé en matière de préservation des écosytèmes, au moins en Europe. C'est lui qui décide ou non d'un type de gestion, de la réintroduction ou de l'éradication d'une espèce, du type d'espace à favoriser ou à faire régresser etc... Hélas, comme dans de nombreux autres cas, les erreurs restent humaines et les conséquences de certaines actions ne sont pas toujours maîtrisées. Les recherches en biologie de la conservation, alliées aux connaissances pragmatiques des gestionnaires, devraient donc permettre de mieux définir quelle place et quels rôles sont dévolus à l'homme dans le maintien de la biodiversité des espaces naturels.

à Lire...

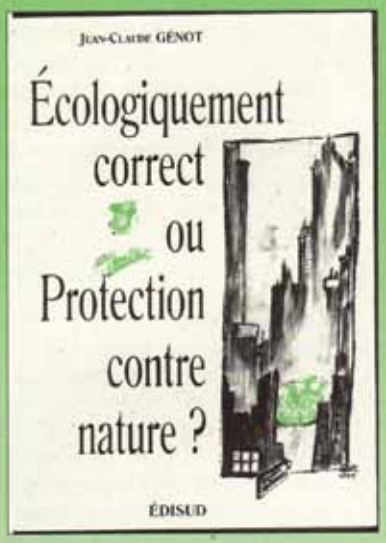

L'auteur Jean-Claude GENOT, professionnel de la protection de la nature depuis quinze ans, fait le constat qu'il ne suffit plus de mettre la nature «en réserve» pour la protéger.

Le jardinage écologique et l'intervention systématique dans des réserves surprotégées au milieu d'une nature ravagée est une voie sans issue dans laquelle trop de protecteurs se sont engouffrés. En voulant la création de réserves, les protecteurs n'ont pas voulu voir qu'ils acceptaient en même temps le principe qui les sous-tend, à savoir la destruction de la nature partout ailleurs (...).

Ce livre n'a d'autre ambition que d'ouvrir un débat toujours salutaire en période de pensée unique, le temps de l'écologiquement correct. Il tente également de faire comprendre que la protection de la nature n'est pas seulement affaire de science, mais surtout de cœur, qu'elle est soumise à l'éthique et qu'il est nécessaire de préciser QUELLE nature nous souhaitons protéger.

Edº EDISUD, 1998 - 155p. - ISBN 2 74490 019 2

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN

Informations juridiques et administratives

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel = C.S.R.P.N.

Laurent CHABROL,
chargé de mission ZNIEFF au Conservatoire.

La circulaire 91-71 du 14 Mai 1991 du Ministère de l'Environnement adressée aux Préfets de région, parle pour la première fois d'un Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. Par cette circulaire, les C.S.R.P.N. prennent un caractère officiel puisque la nomination des membres de ce Conseil doit faire l'objet d'un arrêté du Préfet de région.

« *Ce conseil est composé de spécialistes choisis* in tuitu personae *pour leur compétence scientifique et leur connaissance du terrain, dans les universités, les sociétés savantes, les muséums régionaux etc. Il couvre autant que possible toutes les disciplines naturalistes et tient compte des spécificités régionales.* »

Les membres de ce Conseil sont proposés par les DI.R.EN. en accord avec le Service du Patrimoine Naturel (ex - «Secrétariat Faune-Flore») et donc nommés par le Préfet de Région. Ils sont nommés pour 5 ans renouvelables. Le C.S.R.P.N. peut, selon les régions, élire un Président. Le secrétariat est assuré généralement par les DI.R.EN.

Les membres du C.S.R.P.N. ne perçoivent aucune indemnité ou rémunération, il s'agit ici d'un travail totalement bénévole. Les réunions ont lieu en semaine pendant les heures de travail des membres bénévoles, ce qui n'est pas sans conséquences à la fois sur leur vie professionnelle (nécessité pour la plupart de prendre des congés pour participer aux réunions) et sur le fonctionnement même du C.S.R.P.N. (les membres sont rarement tous présents lors d'une même réunion).

Les dossiers examinés actuellement par les C.S.R.P.N.

Les scientifiques des C.S.R.P.N. de chaque région ont actuellement 2 gros dossiers en cours :

- la mise à jour de l'inventaire du Patrimoine Naturel (= Inventaire des Z.N.I.E.F.F.). Le C.S.R.P.N. doit valider chaque zone ayant fait l'objet de compléments d'inventaires, de modification de périmètres, ainsi que la radiation des zones dégradées ou l'inscription de nouvelles zones à l'inventaire.

- la mise en œuvre de la Directive « Habitats » par la création du réseau de sites d'importance européenne appelé Natura 2000. Rappelons que les membres du C.S.R.P.N. ont validé une première proposition de sites susceptibles de constituer le futur réseau Natura 2000.

Le C.S.R.P.N. Limousin :

Il a été créé le 18 Février 1992 (Arrêté Préfectoral 92-233) puis modifié une première fois en Décembre 1994 (Arrêté Préfectoral 94-932) puis modifié une seconde fois en Février 1995 (Arrêté Préfectoral 95-59). Il est composé de 27 personnes dont 6 zoologistes (pour les animaux hors insectes), 7 botanistes (*pour les plantes*) , 2 forestiers, 3 géologues-pédologues, 1 géographe, 1 hydrobiologiste (*pour les milieux aquatiques*), 2 spécialistes de la gestion des milieux, 1 malacologue (*pour les mollusques*), 4 entomologistes (*pour les insectes*). Ces conseillers scientifiques ne sont représentants d'aucune structure socio-professionnelle. On peut cependant souligner une composition relativement élargie de ce comité puisqu'on y retrouve aussi : 1 personne de l'O.N.F. (Office National des Forêts), 1 du C.R.P.F. (Centre Régional de la Propriété Forestière), 1 des Fédérations de pêche, 1 de la Chambre d'Agriculture, 1 de l'O.N.C. (Office National de la Chasse), 1 des Fédérations de Chasseurs, 1 de la DI.R.EN., 9 Universitaires et 10 personnes issues du monde associatif.

Où se renseigner et éventuellement participer aux travaux des CSRPN ?

En Limousin, vous pouvez vous renseigner auprès de la DI.R.EN., 8 cours Bugeaud, 87000 LIMOGES.
Tél : 05.55.11.53.70

La Prêle des bourbiers
-Equisetum fluviatile-

agenda

«FREQUENCE GRENOUILLE» - *A l'initiative du «groupe mare» du Conservatoire, sont organisées des sorties de découverte pour tous : observation, écoute, inventaires, gestion des mares et flaques d'eau.*

© ENF

- **Samedi 13 Mars 1999** : **commune de LUSSAT (23)** - Rendez-vous à 20 h 00, place de l'église.
- **Dimanche 14 Mars 1999** : **commune de LUSSAT (23)** - Rendez-vous à 9 h 30, place de l'église.
- **Samedi 20 Mars 1999** : **commune de PAGEAS (87)** - Rendez-vous à 15 h 00 et 20h00, place de l'église.
- **Samedi 20 Mars 1999** : **commune de MEUZAC (87)** - Rendez-vous à 15 h 00 et 20h00, au panneau.d'information du Cluzeau.
- **Dimanche 21 Mars 1999** : **commune d'ORGNAC (19)** - Rendez-vous à 15 h 00, place de l'église.
- **Samedi 10 Avril 1999** : **commune de SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE (87)** - Rendez-vous à 15 h 00 et 20 h 00, place de l'église de SAUVAGNAC.

- **Samedi 13 Mars 1999** : **visite de la tourbière de Friaulouse** à **SAINT-GOUSSAUD (23)**. Rendez-vous à 9 h 30, place de l'église - (dans le cadre de l'Assemblée Générale de «LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT»)

- **Samedi 27 Mars 1999** : **Assemblée Générale d'ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN** à **CUSSAC (87)**. Voir convocation jointe. *Contact : Sophie CHARBONNEL au Conservatoire.*

- **Samedi 27 Mars 1999** : **«La Nuit de la Chouette» à SAINT-GENCE (87)**. Rendez-vous à 20h30 devant la Maison des Espaces Naturels du Limousin - Le Theil. *Contact : Karim GUEERBA au Conservatoire.*

- **Avril et Mai 1999** (dates à préciser): **Chantier de jeunes à l'Etang des Landes - LUSSAT (23)**. *Renseignements : Antoine BESSE au Conservatoire.*

Nos partenaires
pour l'édition de notre bulletin en 1999

- DUMAZAUD : fournisseur de matériel pour l'équipe technique de gestion des sites
- ATELIER GRAPHIQUE : travaux d'impression de la lettre de liaison
- SERI-GRAVURE DU CENTRE : travaux de sérigraphie (panneaux extérieurs)
- SHOP PHOTO : travaux photographiques et matériel audio-vidéo

SHOP PHOTO Vidéo
DES IMAGES A VIVRE
5, rue Jules Guesde
87000 LIMOGES

SERI-GRAVURE DU CENTRE
Z.I. le Ponteix
87220 FEYTIAT

ATELIER GRAPHIQUE
23, rue du Coudert
87100 LIMOGES

DUMAZAUD
Mr. JARDINAGE
Z.I. Magré Romanet - 331, route de Toulouse - B.P. 805 - 87015 LIMOGES CEDEX

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
Le Theil
87510 SAINT-GENCE
tél. 05 55 03 29 07
fax. 05 55 03 29 30

Président : Michel VINCENT
Secrétaire : Jean MASDOUMIER
Trésorier : Philippe HUBERT
Directeur : Philippe BARRY

Ont participé :
P. BARRY A. BESSE J. BOEUFGRAS
E. BRUGEL L. CHABROL
M. CRUVEILLIER O. DOM
C. LINET-MIGNON M. VINCENT

Comité de lecture :
M. R. CRUVEILLIER S. GARET D. GRAFEUILLE
J. MASDOUMIER M. & N. VINCENT
et toute l'équipe salariée du Conservatoire.

Réalisation :
A. BESSE

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS.
I.S.S.N. n° 1285 2430